

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

2SF – SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES

Société par actions simplifiée au capital de 161.215.200 euros
Siège social : 3 avenue du Stade de France – 93200 Saint-Denis
915 166 045 RCS Bobigny

Comptes annuels 2025 approuvés par acte sous seing privé constatant les décisions des associés en date du 31 juillet 2026

Etats Financiers

Compte de résultat		2025	2024	Variation
Intérêts et charges assimilés ch. Fin découvert et emprunt	EUR	-9 602 504	-347 574	-9 254 930
Charges financières - Autorisation de découvert	EUR	-79 665	-229 676	150 011
Charges financières - Compte courant associés	EUR	-786 511	-481 979	-304 532
Charges financières de l'emprunt - Financement du cash dans les ATMs	EUR	-8 736 328	-393 514	-8 342 814
Commissions	EUR	19 462 155	757 594	18 704 561
Refacturation Banques	EUR	142 324 410	69 639 031	72 685 379
Autres charges d'exploitation bancaire	EUR	-2 546 789	-352 380	-2 194 409
Produit net bancaire	EUR	149 637 273	68 939 077	80 698 196
Charges générales d'exploitation - Coûts d'exploitation	EUR	-149 637 273	-68 939 077	-80 698 196
Salaires	EUR	-5 428 355	-1 322 363	-4 105 992
Médecine du travail	EUR	-26 503	-5 296	-21 207
Locations	EUR	-1 193 584	-763 450	-430 134
Location mobilière	EUR	-808 604	-149 705	-658 898
Location immobilière	EUR	-384 980	-613 744	228 765
Restauration	EUR	-48 976	-21 218	-27 758
Formation	EUR	-11 731	-	-11 731
Interim	EUR	-1 811 023	-96 242	-1 714 782
Mise à Disposition salariés	EUR	-6 208 543	-5 526 739	-681 803
Voyages et déplacements	EUR	-258 307	-194 597	-63 709
Frais de mission et Réception	EUR	-31 620	-1 530	-30 090
Honoraires	EUR	-13 130 634	-7 901 463	-5 229 171
Honoraires, consulting	EUR	-12 987 869	-7 839 668	-5 148 201
Honoraires, Autres	EUR	-5 857	-95	-5 762
Honoraires, contentieux	EUR	-120	-95	-25
Honoraires CAC	EUR	-136 788	-61 700	-75 088
Entretien locaux	EUR	-129 762	-22 088	-107 674
Entretien et maintenance (yc IT)	EUR	-82 335 413	-45 515 720	-36 819 694
Cotisations	EUR	-10 666	-33 799	23 133
Abonnements	EUR	-411 937	-165 508	-246 429
Frais de communication	EUR	-92 580	-7 669	-84 911
Fournitures d'entretien et de petit équipement	EUR	-214 622	-154 166	-60 457
Consommables	EUR	-3 544 089	-709 877	-2 834 212
Primes d'assurance	EUR	-692 061	-101 231	-590 831
Autres prestations	EUR	-7 138 264	-141 315	-6 996 950
Gardiennage	EUR	-79 653	-28 504	-51 148
CVAE	EUR	-59 843	-5 615	-54 228
C3S	EUR	-175 047	-80 680	-94 367
CFE	EUR	-15 807	-11 526	-4 281
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	EUR	-26 355 975	-6 128 482	-20 227 493
Immobilisations incorporelles	EUR	-8 029 711	-5 881 292	-2 148 420
Immobilisations corporelles	EUR	-18 326 264	-247 191	-18 079 073
Provisions	EUR	-75 278	-	-75 278
Dotation provision Indemnités Fin de Carrière	EUR	-68 358	-	-68 358
Dotation provision Différence caisse déficit	EUR	-6 920	-	-6 920
Résultat brut d'exploitation	EUR	157 000	0	157 000
Coût du risque	EUR	0	0	-
Résultat d'exploitation	EUR	157 000	0	157 000
Gains ou pertes sur actif immobilisé	EUR	0	0	-
Résultat courant avant impôts	EUR	157 000	0	157 000
Résultat exceptionnel	EUR	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	EUR	-157 000	0	-157 000
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	EUR	0	0	0
Résultat Net	EUR	0	0	-

Bilan		2025	2024	Variation
Actif				
Caisse - Guichet Automatique Bancaire	EUR	761 920 936	29 085 513	732 835 422
Comptes ordinaires - Actif	EUR	22 935 467	7 720 423	15 215 044
Compte de cantonnement	EUR	4 682 021	1 022 559	3 659 462
Créances clients et comptes rattachés	EUR	34 722 569	8 335 561	26 387 008
Immobilisations Incorporelles - Net	EUR	47 120 276	42 413 916	4 706 360
Immobilisations Corporelles - Net	EUR	117 302 112	5 083 809	112 218 303
Immobilisations Incorporelles en cours	EUR	4 238 492	8 150 897	-3 912 405
Immobilisations corporelles en cours	EUR	28 473 555	11 894 290	16 579 265
Boni-Mali de fusion	EUR	14 277 447	-	14 277 447
Autres - TVA	EUR	10 603 074	6 000 361	4 602 713
Autres débiteurs divers	EUR	6 737 772	326 650	6 411 122
Charges constatées d'avance	EUR	570 819	121 686	449 133
TOTAL ACTIF	EUR	1 053 584 540	120 155 665	933 428 875
Passif				
Comptes ordinaires - Passif	EUR	54 433 692	-	54 433 692
Comptes de paiement	EUR	3 787 472	1 018 729	2 768 742
Dettes représentées par un titre Dettes LT découvert/Emprunt	EUR	-	-	-
<i>Compte courant associés</i>	EUR	30 000 000	30 000 000	-
<i>Emprunt - Financement du cash dans les ATMs</i>	EUR	744 000 000	24 300 000	719 700 000
Autres créditeurs divers	EUR	60 072 899	25 836 935	34 235 963
Provisions pour risques et Charges	EUR	6 920	-	6 920
Provisions IFC	EUR	68 358	-	68 358
Capital souscrit	EUR	161 215 200	39 000 000	122 215 200
Primes d'Emission / Prime d'apport	EUR	-	-	-
Réserves	EUR	-	-	-
Ecart de Réévaluation	EUR	-	-	-
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	EUR	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	EUR	-	-	-
Résultat de l'exercice (+/-)	EUR	-	-	-
Capitaux Propres	EUR	161 215 200	39 000 000	122 215 200
TOTAL PASSIF	EUR	1 053 584 540	120 155 665	933 428 875

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

I- Faits caractéristiques de l'exercice :

La société des services fiduciaires 2SF a été créée suite au rapprochement du Crédit Mutuel / CIC, de Société Générale et de BNP Paribas. Filiale commune des 3 groupes à hauteur d'un 1/3 du capital pour chaque banque, elle a été créée en juillet 2022 avec un capital de 12 M€.

La création de 2SF a pour but de garantir une offre complète de services bancaires de proximité commune aux 3 enseignes bancaires en mutualisant l'ensemble de leurs automates en France métropolitaine et à Monaco afin d'en faciliter l'accès aux clients grâce à une densité de couverture géographique plus importante et d'en optimiser la gestion.

L'année 2025 a été marquée par la signature du traité d'apports en date du 1^{er} avril 2025. Date de réalisation des apports des 3 banques partenaires en faveur de 2SF en nature : ATM, AAI (agencements, aménagements et installations) des Hors Sites, titres de NIT Telecom et en numéraire.

Cette opération a donné lieu à une augmentation du capital social de 2SF en l'amenant à 161 215 200 € du fait de l'émission et l'attribution de 1 222 152 actions d'une valeur de 100 €.

La fin de l'année a été caractérisée par un montant conséquent de suspens comptables sur l'activité des automates soit 2 031 M€ au 31 décembre 2025. Ces suspens sont le reflet de processus encore mal maîtrisés par les Transporteurs de Fonds et les gestionnaires d'ATM (déchargements multiples, chargement partiel avec retour de comptage de la commande non chargée sur un autre point de desserte (code ATM), ou sans référence de commande dans l'identifiant, chargement de fonds hors commande, déchargements d'ATM avec des retours de comptage en anomalie...) et d'opérations de lettrage encore perfectibles car l'outil comptable ne permet pas de faire des lettrages complexes. Une task force a été mise en place au dernier trimestre pour apurer ses suspens et leurs causes. Elle a permis au premier semestre 2026 de résoudre 98,7 % des suspens présents fin 2025 sans aucune perte à passer en compte de résultat.

II- Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes ont été établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et conformément aux dispositions applicables aux établissements du secteur bancaire (règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-07 du 26 novembre 2014 – et ses modifications ultérieures – qui reprend en un seul texte l'ensemble de la réglementation comptable applicable aux établissements bancaires, tout en laissant les prescriptions comptables inchangées).

Le règlement de l'Autorité des normes comptables ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire a supprimé la notion de transfert de charges. Cette suppression n'a pas d'impact sur les comptes individuels de l'établissement.

Les autres textes adoptés par l'Autorité des normes comptables et d'application obligatoire en 2025 n'ont également pas d'impact significatif sur les comptes individuels de l'établissement. Quant aux règles de refacturation aux actionnaires, 2SF fait la distinction entre les coûts de build et de run. Les coûts de build donc de construction de la solution Cash-Services sont soit immobilisés et leurs amortissements comme les autres coûts de build sont passés en charges et refacturés à 1/3 à chacun des actionnaires. Les coûts de run sont soit immobilisés (achats d'ATM...) et leurs amortissements comme les autres coûts de run sont passés en charges et refacturés au prorata de l'activité clients de chacun des actionnaires.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III- Notes sur le Bilan : Actif

3-1- Les Immobilisations :

3-1-1- Précisions

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les immobilisations incorporelles dites « solutions informatiques » et utilisées en l'état ont été comptabilisées conformément au règlement ANC n° 2023-05 du 10 novembre 2023 relatif aux solutions informatiques.

Les amortissements pour dépréciations sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations dont nous retrouvons le détail ci-après :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée d'utilisatio n	Mode d'amortisse ment	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentati ons	Diminutions	Amortissem ents cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
- Droit d'entrée GABEO	8,5	Linéaire	5 816 141	5 241 707	-	11 057 848
- Logiciels informatiques	5	Linéaire	273 841	1 176 966	-	1 450 806
- Aut. Immo. Incorp. D'exploitation	3	Linéaire	369 741	1 657 771	-	2 027 512
Immobilisations corporelles						
- Matériel informatique - ATM	8	Linéaire	127 871	15 516 294	-	15 644 166
- Matériel de bureau	5	Linéaire	518	50 222	-	50 740
- AAI d'exploitation	10	Linéaire	110 791	2 789 711	-	2 900 501
- Mobilier d'exploitation	5	Linéaire	12 102	19 366	-	31 468
			6 711 005	26 452 038	-	33 163 043

3-1-2- Détail des immobilisations

Le poste Immobilisations représente principalement des immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations incorporelles, déjà en amortissement ou en immobilisation en cours, correspondent au droit d'entrée GABEO et à des développements IT.

- Le Boni-Mali technique généré suite à une fusion (pas de modification de sa valeur à fin 2025, une revue sera faite une fois la migration complètement terminée en 2027).

- Les immobilisations corporelles, déjà en amortissement ou en immobilisations en cours, sont principalement des achats d'ATM pour 128 M€ et des Agencements Aménagements et Installations générales immobilières (AAI) pour 25.2 M€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	57 024 536	27 060 251	-3 912 405	80 172 382
- Immobilisations corporelles	17 229 380	139 959 084	-	157 188 464
TOTAL	74 253 916	167 019 335	-3 912 405	237 360 847

3-2- Trésorerie et comptes de paiement :

La trésorerie propre à 2SF représente -31.5 M€. En plus de ses comptes bancaires ordinaires, 2SF gère également un compte de cantonnement où elle cantonne les fonds détenus par les banques partenaires sur leurs comptes de paiement ouverts dans les livres de 2SF.

Trésorerie et comptes de paiement	2025	2024	Variation
Comptes ordinaires (CIC)	-31 498 225	7 720 423	-39 218 648
Compte de paiement	3 787 472	1 022 559	2 764 913
- compte de paiement BNPP	1 494 550	949 840	544 710
- compte de paiement EI	1 825 951	72 530	1 753 421
- compte de paiement SG	466 970	190	466 781
	-27 710 754	8 742 982	-36 453 736

3-3- Clients et comptes rattachés :

Les créances clients sont à moins d'un an, elles correspondent au montant des factures émises par 2SF aux trois banques partenaires au titre de décembre 2025 et quelques factures non encore réglées par une des trois banques ou des fournisseurs (pénalités) à la clôture de cet exercice.

Les autres créances correspondent principalement à des créances fiscales à savoir un crédit de TVA, de la TVA déductible et de la TVA latente sur les factures fournisseurs pour 10.6 M€.

Les charges constatées d'avance sont essentiellement des frais d'assurance couvrant la période de 2025-2026 et le loyer du T1 2026 des locaux Saint-Denis.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif circulant	45 325 643	45 325 643	-
Charges constatées d'avance	570 819	570 819	-
TOTAL	45 896 462	45 896 462	-

IV- Note sur le Bilan : Passif

4-1- Capital social :

Le capital social de la société s'élève à cent-soixante-et-un millions deux-cent-quinze mille deux-cents d'euros (161 215 200 €) et est composé d'un million six-cent-douze mille cent-quinze (1 612 152) actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de cent euros (100 €) chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

Associé	Nombre d'actions de la société	% de détention
BNP Paribas	537 384	33,33 %
Euro-Information	537 384	33,33 %
Société Générale	537 384	33,33 %
TOTAL	1 612 152	100 %

4-2- Variation des capitaux propres :

	Capital	Primes d'émission	Réserves et autres	Report à nouveau	Résultat	Total capitaux propres
Total au 31/12/2024	39 000 000	-	-	-	-	39 000 000
Affectation du résultat de l'exercice 2024			-	-	-	-
Effets de changements de méthodes comptables						-
Total au 01/01/2025	39 000 000	-	-	-	-	39 000 000
Variation de capital	122 215 200					122 215 200
Résultat de la période					-	-
Variation provisions réglementées						-
Total au 31/12/2025	161 215 200	-	-	-	-	161 215 200

4-3- Provisions pour risques et charges :

Une provision pour risques a été comptabilisée pour un montant de 6 920 € suite un incident intervenu lors de la migration d'un ARLS.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	-	6 920			6 920
Provisions pour charges	-	-			-
Provision IFC	-	68 358			68 358
TOTAL	-	75 278	-	-	75 278

4-4- Dettes, créances fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs correspondent principalement à la facturation par Euro Information SAS, à la facturation des frais de consulting, des achats de consommables, des frais de Transporteurs de Fonds (TDF), et enfin la facturation des collaborateurs mis à disposition par les trois banques partenaires.

Les dettes financières correspondent à des emprunts contractés auprès des banques partenaires pour le financement du cash dans les ATM, ou bien des avances en compte courant d'associés versés également par les banques partenaires.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunt et dettes assimilées	774 000 000	744 000 000	30 000 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	48 706 581	48 706 581	-	-
Autres dettes	11 366 317	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	834 072 899	792 706 581	30 000 000	-

V- Note sur le Produit net bancaire :**5-1- Détail du Produit net bancaire :**

Le chiffre d'affaires facturé aux trois actionnaires sur 2025 est de l'ordre de 142.3 M€. Il correspond à la refacturation de l'ensemble des dépenses engagées par 2SF pour 2025 (mise à disposition des collaborateurs, honoraires, frais de gestion... dont nous retrouvons le détail ci-dessous en 5.2) net des commissions perçues.

2SF a perçu également 19.5 M€ de commissions interbancaires pour les retraits effectués par des clients en dehors de ceux des banques partenaires sur les automates migrés et de marge de change.

PNB	2025	2024	Variation
Produits refacturation :	142 324 410	69 639 031	72 685 379
Commissions	19 462 155	757 594	18 704 561
Charges financières	-9 602 504	-1 105 168	-8 497 335
Charges financières - Autorisation de découvert	-79 665	-229 676	150 011
Charges financières - Compte courant associés	-786 511	-481 979	-304 532
Charges financières - Emprunt	-8 736 328	-393 514	-8 342 814
Autres charges d'exploitation bancaire	-2 546 789	-352 380	-2 194 409
	149 637 273	68 939 077	80 698 196

5-2- Détail des charges d'exploitation :

Nature des charges	2025	2024	Variation
Salaires, personnel	5 805 491	1 423 900	4 381 591
Consulting	12 993 846	7 839 668	5 154 178
Mise à disposition	6 208 543	5 526 739	681 804
Locations	1 193 584	763 450	430 134
Entretien et Maintenance (yc IT)	82 335 413	45 515 720	36 819 694
Honoraires CAC	136 788	61 700	75 088
Consommables	3 544 089	709 877	2 834 212
Interim	1 811 023	96 242	1 714 781
Primes d'assurance	692 061	101 231	590 831
Divers	8 485 181	868 310	7 616 871
	123 206 021	62 906 836	60 299 184

5-3- Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes sont de l'ordre de 137 K€.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	KPMG	FORVIS	FIBA
Honoraires afférents à la certification des comptes	59 013	41 200	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	-	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-	36 575
TOTAL	59 013	41 200	36 575

5-4- Résultat :

Le résultat net après impôts de 2SF de l'exercice 2025, est de 0,0 M€.

5-6- Effectifs :

Répartition des effectifs par catégorie

Catégorie de salarié	Effectif moyen employé en 2025
Employés, techniciens, agents de maîtrise	36,02
Cadres et ingénieurs	33,73
TOTAL	

VI- Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice :

En dehors de la résorption des suspens comptables de fin 2025, aucun événement majeur n'a eu lieu. Les migrations des ATM sont en cours pour une finalisation au dernier trimestre 2026.

VII- NOTES :

- Pour 2025, 2SF a une charge d'IS de 0,2 M€ du fait des intérêts non déductibles.
- Pas d'engagements hors bilan à mentionner ;
- Les transactions significatives effectuées par 2SF avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché.